

PROCES VERBAL
JURY D'ADMISSION EN FORMATION PREPARANT
AU DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

La réunion du jury d'admission en vue d'établir les listes des candidats déclarés admis en formation préparant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant s'est tenue à l'Institut de Formation d'Aide-Soignant « René MIQUEL » de Charleville-Mézières.

Au vu des notes obtenues par les différents candidats et compte tenu de l'agrément de l'institut comportant 70 places, dont 59 places en cursus intégral et 11 places en cursus partiel, les listes des admis sont arrêtées comme suit :

• **Liste des candidats admis Cursus Intégral (59 places)**

- Liste principale :
 - Sélection externe (dont 4 selon l'article 13bis) : 44 admis
 - Sélection interne des établissements publics de santé : 12 admis
 - Reports sélection 2018 : 3 admis
- Liste complémentaire :
 - Sélection externe : 7 admis

• **Liste des candidats admis Cursus Partiel (11 places) BAC PRO ASSP/SAPAT**

- Liste principale : 8 admis
- Report sélection 2018 : 1 admis

• **Liste des candidats admis Cursus Partiel Art 18/19**

- Liste principale : 5 admis

Charleville-Mézières, le 25 octobre 2019

LES MEMBRES DU JURY

JURY	NOM PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
PRESIDENTE	Martine SOMMELETTE	Directrice de l'IFAS	
MEMBRE	Monique GRAVIER	Coordinatrice pédagogique	
MEMBRE	Estelle DANDRIMONT	Formatrice	
MEMBRE	Brigitte FLOQUET	Formatrice	
MEMBRE	Marie-France LEROY	Formatrice	
MEMBRE	Ourdhia PLEUTIN	Formatrice	
MEMBRE	Stéphanie FOLKOWSKI	Cadre de santé	